

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Appui aux PME

Un gouvernement actif pour soutenir les PME de toutes les régions du Québec

Québec, le 26 avril 2021. – Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, en compagnie de la ministre déléguée à l'Économie, M^{me} Lucie Lecours, et de la ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, M^{me} Marie-Eve Proulx, dévoilent deux nouvelles initiatives afin de consolider leur stratégie de soutien et d'accompagnement des PME de toutes les régions du Québec.

Programme Impulsion PME

Afin d'appuyer l'amorçage et le développement de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance dans toutes les régions, le gouvernement du Québec annonce la mise en place du programme Impulsion PME, administré par Investissement Québec et doté d'une enveloppe de 50 millions de dollars pour les deux prochaines années.

Ce programme permettra à des entreprises novatrices au stade de l'amorçage de franchir la phase de précommercialisation afin notamment d'attirer l'intérêt d'investisseurs en capital de risque. L'aide accordée comprendra principalement des prêts convertibles en capitaux propres selon un ratio d'appariement d'un dollar pour un dollar provenant d'investisseurs reconnus et privés.

Accès entreprise Québec

Afin de soutenir la formation des conseillers en développement économique des MRC qui accompagneront les entreprises dans le cadre d'Accès entreprise Québec, le gouvernement a annoncé l'attribution d'aides financières totalisant près de 2,7 millions de dollars à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ), au Centre Laurent-Beaudoin de l'Université de Sherbrooke et à l'École des entrepreneurs du Québec (EEQ).

M^{me} Proulx a également dévoilé le nom des membres du comité national d'orientation d'Accès entreprise Québec¹, dont la mission sera de conseiller sur les orientations et la détermination des priorités d'intervention concernant l'aide globale offerte aux entrepreneurs partout au Québec.

Les ministres Lucie Lecours et Marie-Eve Proulx entameront une tournée régionale au cours des prochaines semaines afin de promouvoir le rôle des réseaux d'Investissement Québec régional et d'Accès entreprise Québec. Elles en profiteront pour présenter les ressources ainsi que les services d'accompagnement offerts aux PME de toutes les régions.

1. La liste des membres du comité national d'orientation d'Accès entreprise Québec est présentée en annexe.

Citations :

« Avec le réseau amélioré d'Investissement Québec régional et le nouveau réseau d'Accès entreprise Québec, nous avons maintenant une structure avec des ressources spécialisées pour soutenir les PME à tous les stades de leur développement. Avec le dévoilement de l'Offensive de transformation numérique il y a deux semaines et le lancement d'Impulsion PME, qui vient s'ajouter aux autres mesures déjà en place, les entreprises du Québec peuvent compter sur tous les outils nécessaires pour participer à la relance de l'économie. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

« L'avenir de notre économie passe par la créativité de nos jeunes entreprises innovantes. Avec Impulsion PME, nous ferons le pont entre les investisseurs et les idéateurs, peu importe où ils se trouvent. Accompagner les PME sur la voie du succès est notre source de motivation quotidienne. »

Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie

« La vitalité de nos régions repose sur le dynamisme des entreprises et sur une concertation accrue des acteurs économiques et des organismes locaux. Avec le réseau Accès entreprise Québec, les PME de toutes les régions du Québec auront désormais accès à des ressources et à des services d'accompagnement. »

Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent

Faits saillants :

- Le [programme Impulsion PME](#) misera sur la concertation d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial québécois. Les entreprises devront être recommandées par, notamment, les regroupements sectoriels de recherche industrielle ou les relayeurs du Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec. Elles devront également suivre un plan d'accompagnement en affaires offert par un accélérateur ou un incubateur d'entreprise.
- Doté d'une enveloppe de 97,5 millions de dollars, le réseau [Accès entreprise Québec](#) vise à renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entreprises dans toutes les régions du Québec afin d'accélérer le développement économique régional.
- Les aides financières accordées pour la formation des conseillers en développement économique des MRC se détaillent de la façon suivante :
 - 245 158 \$ à la FQM;
 - 952 000 \$ à l'APDEQ;
 - 491 932 \$ à l'Université de Sherbrooke;
 - 989 000 \$ à l'EEQ.

Un réseau constitué pour les entreprises

- Actif dans toutes les régions administratives du Québec, le réseau d'[Investissement Québec régional](#) soutient la création et le développement des entreprises au moyen de services d'accompagnement, d'investissements et de solutions financières adaptées.
- Constitués à partir de prêts du gouvernement du Québec, les [Fonds locaux d'investissement \(FLI\)](#) représentent le principal outil financier des MRC pour appuyer les entreprises de leur territoire. Ils visent à stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises et pour le soutien à la relève entrepreneuriale.
- Le gouvernement du Québec collabore avec le Fonds local de solidarité FTQ afin de compléter le réseau des [Fonds locaux de solidarité \(FLS\)](#) partout au Québec

et d'augmenter ainsi la disponibilité financière pour les entreprises situées dans les territoires des MRC.

Un gouvernement présent pour les PME

- En avril 2021, le gouvernement du Québec a relancé le [programme BioMed Propulsion](#) afin d'appuyer financièrement les entreprises prometteuses du secteur des sciences de la vie qui ont déjà franchi les premiers stades de leur développement.
- En mars 2021, le gouvernement du Québec a lancé l'[Offensive de transformation numérique](#), dans le cadre de laquelle il investira, d'ici le 31 mars 2022, 130 millions de dollars afin d'appuyer la concrétisation de projets visant à accélérer le virage numérique des entreprises québécoises et à favoriser la croissance de PME innovantes grâce à un accompagnement spécialisé.
- En mars 2021, le gouvernement a ajouté le volet [Soutien aux projets d'investissement transformateurs \(SPRINT\)](#) au [programme ESSOR](#), administré par Investissement Québec, afin d'aider les entreprises à réaliser rapidement des projets d'investissement qui créeront des emplois de qualité au Québec.
- En mars 2021, le gouvernement a dévoilé le [Plan d'action pour la relance des exportations](#), doté d'un cadre financier de 500 millions de dollars sur cinq ans. Celui-ci regroupe des actions ciblées pour aider notamment les entreprises exportatrices à récupérer le terrain perdu sur les marchés extérieurs en raison de la pause économique et de l'incertitude causées par la crise sanitaire.
- En décembre 2020, le gouvernement a lancé le [Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025](#) afin de soutenir la croissance des entreprises et de stimuler l'investissement, l'innovation ainsi que l'accroissement de la productivité pendant la période de relance économique.
- Lancé en novembre 2020, le [Plan d'action gouvernemental en économie sociale \(PAGES\) 2020-2025](#) est doté d'une enveloppe de 137 millions de dollars, dont 15 millions de dollars serviront à favoriser la relance postpandémie. Les différentes mesures de ce plan engendreront des investissements de l'ordre de 520 millions de dollars et permettront entre autres :
 - d'offrir 3 500 activités d'accompagnement et de financement aux entreprises d'économie sociale afin qu'elles puissent répondre aux besoins des individus et des collectivités;
 - de mettre en œuvre des outils adaptés en vue d'assurer leur relance.

Des aides supplémentaires dans le contexte de la pandémie

- Le [programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises \(PAUPME\)](#) vise à soutenir, par le biais de prêts d'un montant de moins de 50 000 \$, le fonds de roulement des PME afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités.
- Le [Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises \(PACTE\)](#) appuie, par l'entremise de prêts ou de garanties de prêt d'un montant minimal de 50 000 \$, le fonds de roulement des entreprises afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités.
- Le volet [Aide aux entreprises en régions en alerte maximale \(AERAM\)](#) s'adresse aux entreprises bénéficiant du PAUPME ou du PACTE. Il permet aux établissements visés par des ordres de fermeture d'obtenir un pardon de prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 \$ par mois (maximum de 80 % du montant du prêt accordé) afin de payer certains frais fixes admissibles.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation sur les réseaux sociaux :

- twitter.com/economie_quebec
- facebook.com/EconomieQc
- linkedin.com/company/économie-québec

- [youtube.com/user/MDEIEQuebec](https://www.youtube.com/user/MDEIEQuebec)
- [instagram.com/economieqc](https://www.instagram.com/economieqc)

– 30 –

Sources :

Mathieu St-Amand
Directeur des communications
Cabinet du ministre de l'Économie
et de l'Innovation
Tél. : 418 691-5650

Claudia Loupret
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée à l'Économie
Tél. : 418 691-5650

Lanie Dufour
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée
au Développement économique régional
et ministre responsable des régions
de Chaudière-Appalaches
et du Bas-Saint-Laurent
Tél. : 418 691-5650

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710

ANNEXE

Liste des membres du comité national d'orientation d'Accès entreprise Québec :

- M. Alain Aubut, mentor et stratège en innovation;
- M^{me} Mélissa Berger, présidente du créneau d'excellence Tourbe et substrats;
- M. Louis-Félix Binette, directeur général du Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec;
- M. Jean-Philippe Boucher, directeur des politiques de l'Union des municipalités du Québec;
- M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques de la Fédération québécoise des municipalités;
- M^{me} Émélie Corriveau, directrice du Centre Laurent-Beaudoin et de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke;
- M. Éric Desaulniers, directeur général des Fonds locaux de solidarité FTQ;
- M. Michel Fortin, président-directeur général de l'École des entrepreneurs du Québec;
- M. Martin Frappier, directeur général adjoint du Chantier de l'économie sociale;
- M. Patrice Gagnon, directeur général de l'Association des professionnels en développement économique du Québec;
- M^{me} Natacha Jean, experte en entrepreneuriat et en développement régional;
- M. Louis Lafleur, président-directeur général des Boisés La Fleur;
- M. Éric Lescarbeault, directeur principal des opérations du réseau régional d'Investissement Québec;
- M. Mario Limoges, sous-ministre adjoint au Secteur de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises et des régions du ministère de l'Économie et de l'Innovation, soutenu par la Direction du développement territorial et des marchés publics;
- M. Mathieu Vigneault, directeur général de la Coopérative de développement régional du Québec.